



## AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

## Bulletin d'information

## URBA-ACTU

## Dans ce numéro :

[LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TIENT SA 2E SESSION](#)

[TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES TROIS VILLES PILOTES POUR COMMENCER](#)

[PROJETS PILOTES DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS QUATRE VILLES](#)

[MARRAKECH/COP22. APRÈS LES BUS, LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES](#)

[BENABDALLAH : 56 VILLES DÉCLARÉES SANS BIDONVILLES JUSQU'À PRÉSENT](#)

[HABITAT SOCIAL : 1,5 MILLION DE DEMANDES SELON NABIL BENABDELLAH](#)

[LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL](#)

[AGENDA](#)

Une convention de coopération dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a été signée, mardi à Rabat, entre le Maroc et la France dans l'objectif d'échanger les expériences en matière de politiques publiques régissant les deux domaines

### CONTOURNEMENT DE RABAT : L'AUTOROUTE FAIT AUSSI LE PONT

Le Roi Mohammed VI a inauguré jeudi 7 juillet l'autoroute de contournement de Rabat d'une longueur de 42 km. On sait que le Souverain a placé les infrastructures routières, notamment les autoroutes et voies express, au cœur des grands chantiers structurants que connaissent les différentes régions du Royaume au regard de leur rôle fondamental dans le soutien et l'encouragement des investissements et la promotion de l'attractivité de l'économie nationale.

Ce nouvel axe routier, qui a mobilisé des investissements de 3,2 MMDH, fait partie d'un plan supervisé par la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) visant à asseoir une connectivité des centres-villes aux périphéries dans le but de faciliter le trafic de et vers la capitale et garantir la fluidité de circulation vers les quartiers adjacents et vers la nouvelle ville de Tamesna, outre son apport dans la réduction des pourcentages d'accidents de la route.

Ce nouvel axe autoroutier est connecté à l'autoroute Casablanca-Rabat au nord de Témara. La réalisation des autoroutes relève d'un défi stratégique pour le Royaume qui table, non seulement sur la mise à niveau de ses infrastructures, mais également sur l'allègement des charges financières relatives à la réalisation des autoroutes...

Source: [Int.ma](#)

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

### SIGNATURE À RABAT D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION RELATIVE À L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENTRE LE MAROC ET LA FRANCE

Signée par le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Driss Merroun, et le ministre français de l'Aménagement du territoire, de ruralité et des collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet, cette convention "s'inscrit dans le cadre d'une optique d'ouverture et d'opérations stratégiques engagées par le Maroc et la France, pour avoir un développement durable et équitable". Cet accord constitue une opportunité pour les deux pays de concrétiser leur volonté commune d'approfondir et de diversifier les rapports d'échange, a souligné M. Baylet dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature. "Cette convention prévoit un certain nombre de principes en termes

d'ingénierie et de travail en commun pour enrichir les expériences et aller plus vite et plus fort dans des politiques d'aménagement territorial harmonieuses tant en France qu'au Maroc concernant la ruralité, les zones montagneuses, les villes et le secteur périurbain", a-t-il précisé.

La signature d'aujourd'hui traduit l'excellence des relations entre le Royaume et la France, s'est-il félicité, saluant les efforts déployés par le Royaume en termes de développement des métropoles. Le ministre français, qui effectue une visite officielle au Maroc, a eu une réunion de travail avec M. Merroun durant laquelle ils ont examiné tous les aspects des relations bilatérales,

ainsi que les développements sur les questions de la compétitivité, de la gouvernance et de la durabilité des territoires. "Cette réunion était très importante surtout qu'elle intervient dans un contexte caractérisé par le lancement du chantier de la régionalisation avancée au Maroc et par la mise en œuvre de la décentralisation (...)", a déclaré M. Merroun à la presse. Il a souligné, dans ce cadre, l'importance de coopérer avec les autres pays ayant une expérience dans le domaine de l'urbanisme et l'aménagement territorial...

Source: [maroc.ma](#)

Catégorie > [Urbanisme](#)

## LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TIENT SA 2E SESSION

12 ans après avoir tenu sa première session, le Conseil supérieur de l'aménagement du territoire (CSAT) refait surface pour parler de la "convergence des politiques publiques", à l'ère de la nouvelle Constitution. Tenu en 2004, sous la présidence du roi Mohammed VI, cette session avait débouché sur huit recommandations principales dont la création d'une commission interministérielle ainsi que de commissions régionales de l'aménagement du territoire, en plus de l'activation du processus de réalisation des schémas régionaux dans ce sens.

Pour sa deuxième session, qui se tient ce jeudi à Rabat sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, en sa qualité de secrétariat permanent du CSAT, ce dernier présentera, entre autres, un rapport sur l'état des lieux de l'aménagement du territoire entre 2004 et 2015. De nouvelles recommandations pour les années à venir devraient également être émises par les membres du CSAT, ce jeudi 28 juillet en fin de journée.

Selon Driss Merroun, le ministre de l'Aménagement du territoire, rencontré par le HuffPost Maroc en marge de la session, le débat a porté sur des questions encore plus larges: "Nous avons discuté de ce que le Maroc a pu réaliser depuis 2004 jusqu'à 2015 dans

l'ensemble des domaines: économique, social et politique notamment, et nous avons fait, si vous voulez, une 'fixation' au niveau de 2011, vu que le Maroc a adopté, pendant cette année, une nouvelle Constitution. Celle-ci a apporté beaucoup de choses nouvelles, notamment en ce qui concerne le territoire, ce qui a donc permis à la région de devenir une collectivité locale avancée et élargie, avec la possibilité de réfléchir pour son avenir concernant l'aménagement du territoire", explique Driss Merroun.

Concordance entre plans régionaux et plan national

"Nous avons aussi discuté de la manière dont les plans régionaux

peuvent se positionner par rapport aux plans nationaux. Les discussions ont également porté sur les disparités sociales, économiques et même au niveau des infrastructures, ainsi que des grands efforts déployés sur le territoire national", explique-t-il.

Pour Driss Merroun, le Maroc ne doit pas se limiter dans son aménagement territorial "à ce qui est à l'intérieur de la nation". "Tout ce qui relève des infrastructures qui permettent au Maroc de se lier de façon correcte avec le reste du monde" est intéressant aux yeux du ministre, qui insiste sur la nécessité de réussir l'intégration du Maroc dans l'espace mondial. "Nous ne vivons pas tous seuls dans le monde", se plait-il à rappeler...

Source: [huffpostmaghreb.com](http://huffpostmaghreb.com) Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES TROIS VILLES PILOTES POUR COMMENCER

La stratégie de transformation numérique des villes prendra bientôt forme. Le département de l'Urbanisme planche sur une étude pour la conception de ce plan de développement avec l'élaboration de schémas directeurs pour la transformation de trois villes pilotes : Marrakech, Agadir et Fès. Il s'agira ainsi d'avoir une vision globale des infrastructures et des services disponibles au niveau des territoires choisis sur la base d'un diagnostic général et une analyse de l'état des lieux.

Le département de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire veut s'offrir une vision stratégique pour la transformation numérique des villes. Il a lancé un appel d'offres pour commanditer une étude devant servir de base à la conception d'une stratégie de développement avec l'élaboration de schémas directeurs pour la transformation numérique de trois villes pilotes : Marrakech, Fès et Agadir. L'étude coûtera 4,5 millions de dirhams. Selon le ministère, le choix de ces trois villes est dicté par plusieurs facteurs notamment la taille, la démographie, le développement historique, urbanistique et économique. Il s'agit aussi d'accompagner ces villes jugées à haut potentiel touristique dans la valorisation de leurs atouts, l'amélioration de leur attractivité et compétitivité internationale.

La consultation, objet de l'appel d'offres, a pour objectif d'assister les acteurs territoriaux, le ministère et les agences urbaines dans l'élaboration de documents d'orientation stratégique pour la transformation numérique des villes (SDTN). Concrètement, il s'agira d'avoir une vision globale des infrastructures et des services disponibles au niveau des territoires choisis sur la base d'un diagnostic général et une analyse de l'état des lieux. Il devra par ailleurs identifier les attentes territoriales dans les domaines des services communaux de proximité (santé, accès à l'emploi, éducation, tourisme, activités économiques, etc.) et décrire une situation à atteindre en termes de couverture numérique.

Le tout assorti de l'identification et la mise en place des espaces publics numériques et la mise en œuvre de zones publiques

connectées, la formalisation des critères de sélection, le modèle économique des réseaux à mettre en place et le cahier de sélection des prestataires. «Face à l'urbanisation galopante, nos villes bougent et se transforment et les déséquilibres s'accroissent. Ainsi pour le Maroc, la mutation est profonde, l'enjeu est grand et les défis sont difficiles à relever. Néanmoins, l'opportunité de recourir au numérique s'offre à nous comme solution. Le numérique est, généralement, un levier de transformation globale de la société et de l'action publique. Il s'agit ici de développer les services et usages numériques au bénéfice des territoires et des citoyens», précise l'Urbanisme dans le cahier des prescriptions spéciales accompagnant l'appel d'offres.

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma) Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

## PROJETS PILOTES DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS QUATRE VILLES

Le département de l'Urbanisme planche sur une stratégie de développement de l'agriculture urbaine. Il compte commanditer vers fin août une étude pour 3 millions de dirhams. Celle-ci devra servir de base à la mise en place de cette stratégie. Pour tester le processus, quatre villes pilotes ont été sélectionnées : Agadir, Béni Mellal, Fès et Meknès.

Le ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire veut développer le concept de l'agriculture urbaine. Il compte s'offrir, vers fin août, une expertise externe pour la réalisation de l'étude pour le développement de l'agriculture urbaine dans le Royaume avec des stratégies pilotes pour Agadir, Béni Mellal, Fès et Meknès. L'étude coûtera au ministère trois millions de dirhams. Selon les services de Driss Merroun, l'étude ambitionne de soutenir la durabilité des territoires et favoriser la création de liens fonctionnels entre les zones urbaines, périurbaines et rurales. Résultats attendus : la contribution au rayonnement économique de la ville au niveau régional et national et la création des conditions d'un développement économique local dynamique, équilibré,

solidaire, ouvert à tous et équitable favorisant la création d'activités et d'emplois locaux dans le domaine agricole. Il s'agit aussi de maîtriser l'étalement urbain et rééquilibrer le lien entre la ville et sa périphérie rurale et mettre en valeur la ressource foncière comme une ressource «précieuse» qu'il convient d'utiliser le plus efficacement possible.

«L'étude s'assigne également d'autres objectifs dont la préservation des terres agricoles et des richesses naturelles, la réduction des empreintes environnementales dues à l'urbanisation en préservant et valorisant la biodiversité, les sols, les milieux naturels et en restaurant et valorisant la nature en ville. Sans oublier le

développement d'un urbanisme durable qui encourage la mixité fonctionnelle (habitat-agriculture, enseignement-agriculture, etc.) et la structuration des tissus urbains en introduisant dans l'alternance entre bâti et non bâti une nature productive qui composera avec les différents espaces verts de la ville pour former une trame verte urbaine», détaille l'Urbanisme dans le cahier des prescriptions spéciales (CPS) accompagnant l'appel d'offres...

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Agriculture Urbaine](#)

## MARRAKECH/COP22. APRÈS LES BUS, LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

A la veille de la COP22, les initiatives pour créer des écosystèmes se multiplient. Dans la mobilité, et après la décision prise par la mairie de lancer les bus électriques, ce sont les privés qui prennent la relève. Il en est ainsi de l'initiative de Derichebourg et Uber de créer un mode de transport urbain écologique, le temps d'une COP. L'amélioration de la qualité de vie des citoyens passe par la disponibilité de moyens de transport efficaces et durables, estime Thomas Derichebourg, DG de l'entreprise française.

«Et nous avons pensé à cette solution de mobilité bâtie sur le respect de l'environnement et l'utilisation des nouvelles technologies». Pour Uber, bien présent à Casablanca et à Rabat, c'est une occasion de tâter le terrain à Marrakech, une ville touristique où il sera bien difficile de s'introduire. Pour sa directrice, Meryem Belqiz «Uber a transformé la mobilité urbaine pour des milliers de marocains en introduisant un mode de transport sécurisé, fiable et économique pour se déplacer en ville. La vision de la COP 22 et d'Uber sont similaires : la technologie peut contribuer au succès des smart cities tournées vers le développement durable et l'efficacité énergétique pour le futur ». La startup américaine de transport et le spécialiste français des services d'environnement

s'allient donc pour améliorer la mobilité écologique. Le véhicule électrique est au cœur de leur alliance. Les partenaires vont lancer un nouveau produit UberGreen pour permettre aux participants de la COP22 et aux habitants de Marrakech en général de se déplacer en voiture électrique. Uber fournira la solution technologique permettant de mettre en relation les chauffeurs de véhicules électriques et les passagers. Et c'est Derichebourg Maroc-un des trois gestionnaires du ramassage d'ordure de la ville ocre-qui exploitera les véhicules électriques. L'initiative de Derichebourg et Uber ne sera certainement pas la seule solution écologique offerte lors de la COP22. Marrakech qui a opté pour le transport électrique encourage et reste ouverte à toutes les initiatives, indique t-on auprès de la mairie. La ville donne l'exemple et va introduire les bus électriques au niveau du

transport urbain. Elle a aussi lancé le chantier des infrastructures avec bornes de recharges électriques. En effet, une station solaire d'une puissance de 1MW-financée par le ministère de l'Environnement- devra voir le jour à Massira en septembre prochain. Cette station prévue pour les besoins des bus électriques sera aussi ouverte aux véhicules électriques déployés à Marrakech lors de la COP.

Source: [leconomiste.com](http://leconomiste.com)

Catégorie > [Environnement Urbain](#)

## BENABDALLAH : 56 VILLES DÉCLARÉES SANS BIDONVILLES JUSQU'À PRÉSENT

Le nombre de villes sans bidonvilles au Maroc a atteint 56 villes jusqu'à présent, a indiqué mardi le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville, Mohammed Nabil Benabdallah.

Ce résultat est le fruit des efforts colossaux qui ont été fournis et de l'adhésion continue du ministère au programme « villes sans bidonvilles », a souligné M. Benabdallah, en réponse à une question orale sur l'évaluation dudit programme présentée par le groupe du Rassemblement national des indépendants, le groupe justice et développement, le groupe socialiste et le groupe Istiqlalien et l'unité et de l'égalitarisme à la Chambre des représentants.

Le ministre a déploré le fait que, durant la dernière décennie, 120 mille ménages supplémentaires se soient établis dans des zones où étaient implantés des bidonvilles, et non pas dans les villes préalablement déclarées "villes sans bidonvilles", notant que son département fait face à un nombre de difficultés liées à l'identification des ménages établis dans ces bidonvilles et à leur recensement.

concernés, dans le cadre du programme national « villes sans bidonvilles », ce qui explique le retard dans l'opération de relogement dans des villes comme Salé, Casablanca, Témara, et Larache.

Il a affirmé que le ministère s'emploie à surmonter ces difficultés et que la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) est prête à attribuer une assiette foncière à cet effet.

Il a indiqué que le ministère fait face à des difficultés pour reloger les ménages

Source: [Int.ma](http://Int.ma)

Catégorie > [Logement et Habitat](#)

## HABITAT SOCIAL : 1,5 MILLION DE DEMANDES SELON NABIL BENABDELLAH

Le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville Mohamed Nabil Benabdellah, a indiqué, jeudi à Rabat, que 90 pc des habitants des bidonvilles ont exprimé leur satisfaction d'avoir bénéficié ces dernières années du nouveau produit d'habitat.

S'exprimant lors d'une conférence-débat sur « la relance de l'immobilier au Maroc » tenue dans le cadre du cycle des conférences « les jeudis de l'habitat » organisées par le ministère, M. Benabdellah a relevé que le taux d'occupation de ce nouveau produit d'habitat par la catégorie concernée s'élève à 97 pc, selon des études et des recherches réalisées par son département. Il a ainsi mis l'accent sur une amélioration de 27 pc des conditions sociales de la population des bidonvilles bénéficiaire du nouveau produit d'habitat, faisant

observer que cette évolution a permis à cette catégorie d'avoir un meilleur accès aux services sociaux et aux différentes infrastructures.

Le ministre s'est arrêté sur l'amélioration des conditions d'habitat en général, en dépit de la pression urbanistique, de l'exode rural et de la transition démographique que connaît le Royaume.

Il a ainsi fait savoir que le nombre de demandes en habitat dépasse 1,5 millions unités, notant que plus d'un million de personnes, dont le tiers à Casablanca, ont exprimé leur disposition à avoir accès à une nouvelle et meilleure catégorie

d'habitat en raison de l'amélioration de leurs conditions sociales, assurant que le programme « Villes sans bidonvilles » est sur la bonne voie.

De son côté, le PDG de CIH Bank, Ahmed Rahhou, a nié que le secteur de l'immobilier connaît « une crise », mettant l'accent sur la progression continue de la production et de l'achat des logements...

Source: [Int.ma](http://Int.ma)

Catégorie > [Logement et Habitat](#)

## Les derniers numéros du bulletin officiel

### Les derniers numéros Juillet 2016:

[BO N°6479 du 04 Juillet 2016](#)

[BO N°6480 du 07 Juillet 2016](#)

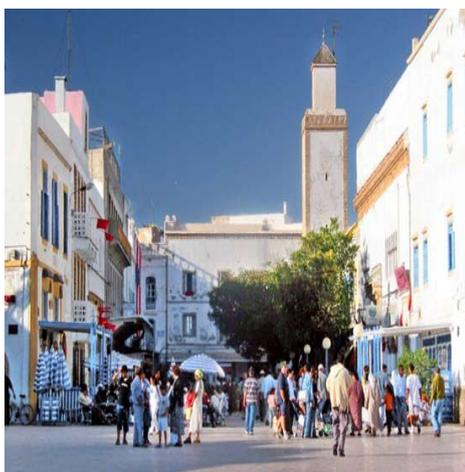
[BO N°6481 du 11 Juillet 2016](#)

[BO N°6482 du 14 Juillet 2016](#)

[BO N°6483 du 18 Juillet 2016](#)

[BO N°6484 du 21 Juillet 2016](#)

## AGENDA



Exposition de Nouzha Lityeme à Essaouira

**DU LUNDI 01 AOÛT AU MERCREDI 31 AOÛT À GALERIE L'ARBRE BLEU**

2ème Salon d'Art Contemporain à Essaouira : "La Fête des Couleurs"

**DU VENDREDI 29 JUILLET AU VENDREDI 12 AOÛT À BASTION DE  
BAB MARRAKECH**

Camping Esprit Nature pour les enfants de 6 à 9 ans et de 10 ans et plus.

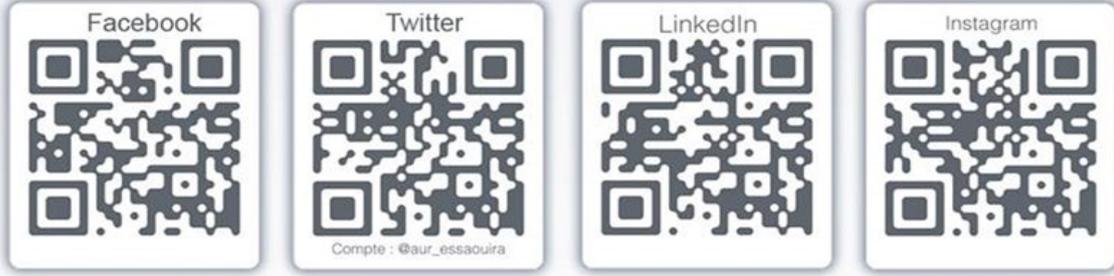
**DU 22 AU 27 AOÛT / INSCRIPTIONS ICI.**

Exposition à Essaouira : "At Sea" de Ben Ali

**DU VENDREDI 26 AOÛT AU DIMANCHE 04 SEPTEMBRE AU CENTRE  
CULTUREL DAR SOURI**

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:  
[aue.veille@gmail.com](mailto:aue.veille@gmail.com)

## تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،  
الصويرة الرئيسية  
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)  
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)



\* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا» ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة  
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵏⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵏ  
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

### Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,  
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)

KHECHNI Mina, Informatiste à  
Agence Urbaine d'Essaouira  
[m.khechni@gmail.com](mailto:m.khechni@gmail.com)